

CA de l'UNSS du 20 décembre 2018

L'étude du rapport général d'activité 2017-2018 était au cœur de l'ordre du jour de ce conseil d'administration.

Avec près d'1,2 millions de licencié-es dont 41,27% de filles (+ 0,46%/à n-1) et 23,26% de jeunes officiels (+1,6%/à n-1), 300 000 rencontres et manifestations organisées, l'UNSS connait à nouveau de belles réussites à souligner mais aussi des points noirs et des points de fragilité auxquels des améliorations peuvent être apportées notamment pour faciliter la vie et le fonctionnement des AS au quotidien. C'est pourquoi, comme à chacun des CA de l'UNSS, le SNEP-FSU est intervenu à la fois pour mettre en évidence les points positifs du rapport mais aussi pour faire des propositions afin de contribuer à ce que le sport scolaire poursuive son développement et réponde au mieux aux objectifs qui lui sont assignés.

Ce qu'il faut retenir de la présentation par le représentant du ministre, la Directrice UNSS et les DNA:

Trois grands chantiers en cours pour l'UNSS : Accueillir la Gymnasiade 2022 (candidature de la région Normandie, décision en octobre 2019) et des « Jeux pour tous » au plus près des territoires en 2023 ; formaliser et mieux structurer la relation UNSS/MEN avec une convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens (par ex. engagements financiers); resserrer les liens avec le Ministère en charge des sports. Sur ce dernier point, le SNEP-FSU a rappelé son mandat de création d'un grand pôle éducatif intégrant le ministère des sports.

Des perspectives sont envisagées :

- Améliorer sensiblement le nombre de réunions des conseils départementaux et régionaux de l'UNSS pour débattre collectivement des sujets d'actualité et des questions financières. (A noter que le SNEP porte cette revendication auprès de l'AG et du CA depuis très longtemps.... Espérons cette fois que la réponse apportée sera suivie d'effets)
- Réfléchir à la fusion des académies avec par exemple, pour les cadres UNSS, une meilleure définition des tâches et de leur répartition

CA de l'UNSS - 20 décembre 2018 - site SNEP-FSU

- Développer les master classes (« éthique », « oui au handicap »)
- Augmenter le nombre de commissions académiques Jeunes officiels et développer les formations autres que jeunes juges et jeunes arbitres (coachs, secouristes et échanges internationaux)
- Faire reconnaître les compétences des licenciés UNSS dans ParcourSup

Ce qu'il faut retenir des interventions du SNEP-FSU (voir détail sur le site) :

- Rappel des « incontournables » pour favoriser le développement des AS : la libération des mercredis après-midis et l'attribution du forfait d'AS à tous les enseignants d'EPS qui ne sont toujours pas une réalité sur tout le territoire.
- Répercussions des attaques sur l'EPS sur le sport scolaire (*le nombre d'animateurs, le vivier représenté par les options EPS*)
- Nécessité de réunir les 2 instances annuelles réglementaires pour les CDUNSS et CRUNSS
- Enfin, pour atténuer l'impact des 10% d'augmentation du contrat licences à laquelle seul le SNEP-FSU s'était opposé en votant contre lors de l'AG 2018, nous avons demandé que l'intégralité des reliquats de l'exercice 2018 soit reversée aux crédits d'animation pour que les AS soient mieux remboursées.

A noter l'annonce par les élu-es des AS, de 5000 signatures à la pétition initiée en juin dernier.

LE RAPPORT GENERAL A ETE ADOPTE avec

12 voix POUR (dont SNEP-FSU) et 4 ABSTENTIONS (élu-es des AS)